

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ZÉRO PESTICIDE DANS MA JARDINERIE

### bilan du suivi des conditions de vente des produits phytosanitaires (2020)

*Du 4 juin au 31 juillet 2020, les bénévoles de France Nature Environnement (FNE) AURA ont visité 57 points de vente de produits phytosanitaires en Auvergne-Rhône-Alpes. Leur mission : vérifier que les conditions de vente de ces produits sont respectées.*

#### Pourquoi

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits phytosanitaires de synthèse pour un usage non professionnel. Sont également proscrites les promotions ou les publicités pour ces mêmes produits.

#### Comment

Les bénévoles se sont formés à caractériser les produits phytosanitaires à l'aide d'une formation en ligne le 3 juin 2020. Des outils ont été mis à disposition par FNE AURA et des points téléphoniques ont été réalisés au fil de la campagne.

Une fois en jardinerie, les bénévoles ont vérifié :

- que les produits réservés aux professionnels n'étaient pas en vente libre;
- l'absence de publicité à destination des particuliers sur des produits professionnels;
- l'absence de rabais, remises, ristournes ou d'unité gratuites de produits phytosanitaires.

#### Résultats

Au nombre de 48, les bénévoles ont visité 57 points de vente. Les données recueillies ont été retransmises à FNE pour vérification et analyse. Parmi les magasins visités, tous respectaient la réglementation en vigueur.

